

Commune de Cudrefin



Rapport de la commission des Finances

Concernant le Préavis No 56:

Crédit d'investissement – Parcelle 692

Déplacement du terrain de football et création d'une place
gravelée

Membres de la commission :

Cyril Beck
Olivier Dalla Zuanna
Didier Gattlen
Roland Pfister
Romain Salzmänn

28 avril 2022

La commission, hormis Cyril Beck qui s'est excusé, s'est réunie le 28 avril 2022 en présence de la boursière Mme Brigitte Burri du Syndic M. Richard Emmenegger et de Mme Christine Carre, municipale.

Ayant eu réponse à leurs questions, la commission s'est réunie au complet le 28 avril 2022 afin de rédiger le présent rapport.

Le crédit demandé s'élève à CHF 143'000.00

Il sera ventilé de la manière suivante :

- Création d'une place gravelée devant la halle polyvalente :	CHF 46'000.00
- Déplacement du terrain d'entraînement de foot :	CHF 40'000.00
- Travaux sur le terrain existant :	CHF 18'000.00
- Coût de surplus matériaux :	CHF 6'000.00
- Travaux de régie :	CHF 3'000.00
- Prestations d'ingénieurs civils	CHF 17'000.00
Total TTC :	CHF 130'000.00

Total de CHF 130'000 auxquels s'ajoute un pourcentage pour divers et imprévus (+/- 10%), ce qui nous donne le montant de CHF 143'000.00 demandé en crédit d'investissement.

Ces travaux sont nécessaires pour permettre la réalisation des aménagements présentés en mai 2019. Le montant à financer était présent dans la proposition de plafond d'endettement pour la législature 2021-2026, proposition approuvée par le conseil. Le montant alloué était de CHF 100'000.00 mais uniquement pour la création de la place gravelée. Un travail en profondeur a été réalisé avec l'entreprise qui réalisera les travaux et permet de réaliser pour un léger surcoût la place gravelée ainsi que le déplacement du terrain d'entraînement.

En conclusion, et après étude du dossier lors de la séance, la commission des finances propose d'accepter la demande de crédit d'investissement, dans le préavis N°56-2022.

La commission des finances remercie Mme Brigitte Burri, boursière et M. Richard Emmenegger et Mme Christine Carrel, municipale, pour les informations et explications fournies et pour le travail accompli.

Roland Pfister



Olivier Dalla Zuanna



Rapport de commission

Cyril Beck



Didier Gattlen



Romain Salzmänn

